



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

## EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole  
**Séance du 29 juin 2022**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 30  
Nombre de procurations : 05  
Nombre de conseillers votants : 35  
Date de convocation : 22 juin 2022  
Date de publication : 06 juillet 2022

### Conseillers.ères présents.es :

M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
Mme Isabelle MANGIN, M. Mathieu BERTHAUD, Mme Sylvette MARCHAND, M. Stéphane CHAMPANHET, M. Daniel GERMOND, Mme Frédérique DRAY, M. Philippe JABOVISTE, Mme Maryline MIRAT, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Pierre CUINET, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Jean-Michel REBILLARD, Mme Blandine CRETIN-MAITENAZ, M. Patrice CERNELA, M. Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Isabelle DELAINE, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Patricia ANTOINE, Mme Laetitia CUSSEY, M. Hervé PRAT, Mme Laetitia JARROT-MERMET, M. Ako HAMD AOUI, M. Timothée DRUET, Mme Christine MUGNIER, Mme Nadine HERRMANN

### Référence

22.29.06.62

### Commission

Aménagement et Urbanisme

### Objet

Acquisition aux Consorts FACCE NDA - Rue Xavier Joly et avenue de Landon

### Secrétaire de séance

M. Jean-Pascal FICHÈRE

### Rapporteur

M. Patrice CERNELA

### Conseillers.ères absents.es ayant donné procuration :

Mme Justine GRUET à M. Jean-Baptiste GAGNOUX  
M. Paul ROCHE à M. Jean-Pascal FICHÈRE  
M. Mohamed MBITEL à M. Jean-Michel REBILLARD  
Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE à Mme Isabelle MANGIN  
M. Nicolas GOMET à Mme Nadine HERRMANN

### Conseillers.ères absents.es non représentés :

M. Ako HAMD AOUI (DCM 22.29.06.41) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM 22.29.06.42-43-44) ; M. Hervé PRAT (DCM 22.29.06.43-44) ; Mme Laetitia JARROT-MERMET (DCM 22.29.06.49) ; Mme Sylvette MARCHAND (DCM 22.29.06.49) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM 22.29.06.52-53) ; Mme Maryline MIRAT (DCM 22.29.06.65) ; M. Jean-Pierre CUINET (DCM 22.29.06.70) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 22.29.06.71) ; Mme Nadine HERRMANN (DCM 22.29.06.71-72) ; Mme Isabelle DELAINE (DCM 22.29.06.75-76)

Par délibération n° 19.09.12.140 du 9 décembre 2019, le Conseil Municipal a approuvé un échange de parcelles sur la rue du 19 mars 1962 et la rue Xavier Joly entre la Ville de Dole et les Consorts FACCE NDA. Celui-ci avait été conclu avec soulte au profit de la Collectivité pour un prix unitaire de 24 euros/m<sup>2</sup>.

Par la suite, de nombreux échanges sont intervenus entre les parties, et celles-ci se sont entendues sur le renoncement de l'échange prévu. En revanche, il a été convenu de maintenir l'acquisition par la Ville de Dole de la parcelle AT n° 589 d'une superficie de 14 m<sup>2</sup> afin de la classer dans le domaine public et d'assurer l'alignement au bout de la rue Xavier Joly.

Cette acquisition est consentie au prix de 24 euros/m<sup>2</sup>.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement et Urbanisme » du 21 juin 2022,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition aux Consorts FACCENDA de la parcelle cadastrée section AT n° 589 d'une superficie de 14 m<sup>2</sup> sise rue Xavier Joly,
- **APPROUVE** le classement dans le domaine public de la parcelle AT n° 589 de 14 m<sup>2</sup>,
- **PRÉCISE** que cette acquisition sera réalisée au prix de 24 euros/m<sup>2</sup>, soit 336 euros net vendeur,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes à intervenir et tout document y afférent.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources/Finances
- Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire, Service Urbanisme
- Consorts FACCENDA\_52 rue Pallu\_39100 DOLE
- Maître Claire-Lise LOCURCIO\_98 avenue Jacques Duhamel\_39100 DOLE

*Fait à Dole, le 29 juin 2022.  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX



**Acquisition de terrains  
aux Consorts FACCENDA  
sises rue Xavier Joly et avenue de  
Landon**

